



**Midi-Pyrénées**

## Procédure d'adhésion des associations fiche type à remplir par le(s) rapporteur(s)

**Nom du rapporteur : José Cambou**

Date et lieu de la rencontre : RV téléphonique du 3 février 2017

Nom de l'association : **Comité Causse Comtal**

Nom et fonction de la personne rencontrée :

Président : Daniel Mazel [mazel.daniel@free.fr](mailto:mazel.daniel@free.fr) 06 23 30 19 49 (enseignant en activité)

Secrétaire : Alain Cataloube : [alain-cantaloube@wanadoo.fr](mailto:alain-cantaloube@wanadoo.fr) (échanges par courriel pour faire compléter le dossier et avoir les contacts du Président)

Adresse du siège social de l'association : Barriac 12340 Bozouls 05 65 44 95 88  
[Comite-causse-comtal@laposte.net](mailto:Comite-causse-comtal@laposte.net)  
<http://comitecaussecomtal.overt-blog.com>

Date de création : 29 février 1998

Champ géographique de compétence :

- local Causse comtal
- départemental : les statuts précisent que la zone d'action « peut s'étendre à la totalité du département de l'Aveyron ».

S'agit-il d'une fédération d'associations : non - 70 adhérents individuels environ - quelques associations dans une démarche de soutien

L'association est-elle membre de regroupements ou réseaux associatifs ? OUI Lesquels ?

On adhère à la CRIRAD et autres dans des démarches de soutien par rapport à des luttes contre des projets.

L'association emploie-t-elle des salariés ? Non

Quel est son effectif salarié ?

Budget annuel (approximatif) :

En 2015, montant du compte de résultat 1.852,55 euros avec 245,75 euros de déficit et un montant de bénévolat valorisé et aides en nature de 33.600 euros

Agrément : oui

Type d'agrément : de protection de l'environnement au niveau départemental en date du 16/01/2014

Demande d'adhésion à FNE Midi-Pyrénées prise en Conseil d'administration du 16/11/2015 mais transmise seulement le 8 novembre 2016.

L'association participe-t-elle à des commissions ? Oui Lesquelles ?

- CDPNAF Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- CSS Bertholème

Objet social au vu des statuts de l'association :

« *veiller à ce que toute activité publique ou privée, tant en zone rurale qu'urbaine, en agglomération ou non, s'exerce dans le respect de la nature, de l'environnement et du cadre de vie des habitants.* »

Quelles sont ses activités principales ?

- sur protection environnement
- sur les déchets ménagers
- stations d'épurations et charte départementale des boues de station dépuraton
- énergie : ENR – CSS Bertholème – méthanisation
- contre aménagement sur 2 X 2 voies en 96 de la RN 88

...

En donnant des avis, enquêtes publiques, et en participant à des commissions (CDPNAF, CSS)

Comment a-t-elle connu FNE Midi-Pyrénées ? Quels sont ses rapports existants avec FNE Midi-Pyrénées ?

Quand Action Environnement a arrêté, Jean Louis Bugarel a pris des responsabilités à CCC : ce qui a donné des liens de faits et même parfois de l'ambiguïté ... il nous est arrivé de recevoir du courrier de FNE Midi-Pyrénées, nous croyant adhérent !

Participation à formation juridique de FNE Midi-Pyrénées le 5 décembre 2016

Pourquoi souhaite-t-elle adhérer à FNE Midi-Pyrénées ?

L'historique parle ... et Jean-Louis a plaidé.

Avoir un poids supplémentaire ...

Dans quel collège souhaite-t-elle adhérer à FNE Midi-Pyrénées ? 2<sup>ème</sup> collège

Existe-t-il sur le même territoire en tout ou partie des associations membres territorialisées de FNE Midi-Pyrénées : Non

Documents adressés par l'association :

- Lettre du 8 novembre 2016
- Statuts
- Récépissé préfectoral de l'Aveyron de la déclaration d'existence en date du 19 juin 1998
- Arrêté préfectoral de l'Aveyron portant agrément départemental en date du 16 janvier 2014
- Rapport d'activité 2015
- Liste des membres du CA et Bureau en 2016
- Compte rendu du CA du 9 janvier 2017

### **Appréciations du rapporteur sur cette candidature et la demande de l'association :**

Le rapport d'activité de 2015 témoigne d'une existence réelle et d'une gouvernance démocratique réelle. Ce que confirme aussi le compte rendu du CA du 9 janvier 2017.

J'ai transmis nos statuts, notre règlement intérieur et la Charte de FNE Midi-Pyrénées et indiqué la date de notre prochaine AG.

Le 3 février 2017

